

# Le retour des matelas ravit plagistes et touristes

**SABLETTES** Transats et parasols ont refait leur apparition sur les plages. Un atout économique pour les exploitants des chalets et un confort apprécié des estivants

Cet été, les Sablettes ont retrouvé matelas et parasols. Après plusieurs années d'errement à cause d'une procédure administrative complexe, les concessions peuvent de nouveau être exploitées.

La difficulté était juridique : les chalets de plage sont installés sur le domaine public communal, mais les lots de plages sont situés sur le domaine public maritime (1). Premier bilan à quelques jours de la fin de la saison estivale.

## Fréquentation en hausse en août

Les plagistes travaillent avec la météo. Juillet n'a pas été terrible à cause du mistral. En revanche, depuis début août, les plagistes font le plein pratiquement tous les jours. « Je réussis à faire un tiers de location à la journée grâce à la formule repas à 20 euros, sinon c'est beaucoup de demi-journées », explique Valentin Tumbach, plagiste au Napoli.

Une tendance confirmée par Anthony Cattaneo, l'exploitant du « Carré



« Les matelas affichent complet l'après-midi. Le dimanche, c'est la folie », commente Cyril Angéli, plagiste aux Sablettes. Parmi sa clientèle beaucoup d'étrangers dont des Espagnols, Anglais, Polonais, Russes et Italiens.

(Photo Éric Estrade)

Plage ». « Les habitudes des gens ont un peu changé. Le matin est relativement calme. On a une grosse affluence à partir de 15-16 heures ».

Le dimanche, les matelas affichent complet.

## Une clientèle diverse qui consomme peu

En semaine, la clientèle est composée de personnes âgées, de touristes français ou étrangers qui consomment peu. Le dimanche, les locaux prennent le

relais. « Les gens qui louent les matelas sont généralement plus aisés, mais cette année leur budget est calculé. Les années précédentes, j'avais une concession à Mar-Vivo et les clients consommaient plus », es-

time Anthony Cattaneo. Cyril Angeli, du chalet « Villa Corsica », mise sur ses talents pour vendre : « Les clients commandent un verre de vin et je leur vends une bouteille, sourit le plagiste. Sinon je fais

beaucoup de sodas ou glaces. »

## « C'est la plage qui fait vivre le chalet »

Les cinq concessions pratiquent sensiblement les mêmes tarifs, à savoir 10 euros la journée pour un matelas (6 euros la demi-journée) et 3 euros le parasol. Pour Valentin, « c'est la plage qui fait vivre le chalet. C'est comme un prolongement de la terrasse. C'est vraiment un plus », juge le plagiste.

Une valeur ajoutée pour un investissement relativement modeste. « J'ai payé 4700 euros pour la concession. Cette année je ne rentrerai pas dans les frais. Il faut refidéliser notre clientèle. Je connais des personnes qui ne viennent plus aux Sablettes car ils n'étaient pas sûrs d'y trouver des matelas », déclare Anthony, optimiste sur la rentabilité de l'affaire.

O. M.

1. Voir notre édition du 29 mai 2009.

**Lire aussi, les témoignages, page ci-contre à droite**

La Table du Vigneron

domaine de  
**TERREBRUNE**

## Au cœur du Domaine de Terrebrune

Dans un cadre exceptionnel, le Chef Christophe CARDONA et le Directeur Christophe vous reçoivent du mardi au dimanche midi

La Table du vigneron vous propose :  
sa formule déjeuner :  
entrée, plat ou dessert : 20€  
entrée, plat, dessert : 25€

Nous vous accueillons pour vos réceptions.

Découvrez sa terrasse ombragée à l'apéritif, au déjeuner ou au dîner ses menus, sa carte

Réservations : 04 94 88 36 19

La Table du Vigneron - Chemin de la Tourelle - 83 190 Ollioules  
E-mail : latableduvigneron@gmail.com